Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE 1 ter, av de Lowendal 75700 Paris 07 SP **Sous-direction des établissements et de la politique contractuelle** Suivi par : Yves SCHENFEIGEL Tél. : 01.49.55.51.75 Mel : yves.schenfeigel@agriculture.gouv.fr Fax : 01.49.55.52.25	**NOTE DE SERVICE** **DGER/SDEPC/N2007-2069** **Date: 14 mai 2007**

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

à

- Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs de service régionaux de formation et du développement ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

Date de mise en application : **Immédiate**

Date limite de réponse : **8 juin 2007**

Objet : Candidature personnel de direction du Centre d'études zootechniques (CEZ) de Rambouillet.

Mots-clés: candidature, affectation, mouvement de personnel

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Services déconcentrés - Etablissements publics	*Pour information :* Organisations syndicales des personnels de l'enseignement technique
OBSERVATIONS : CETTE NOTE DE SERVICE EST DIFFUSEE INTEGRALEMENT SUR INTERNET www.chlorofil.fr et NOCIA	

POSTE :
Directeur du CEZ de Rambouillet.

La présente note de service définit les modalités d'instruction des candidatures à un poste de directeur d'un établissement public national au **1er septembre 2007**.

PERSONNEL CONCERNE :
Personnel de direction d'EPLEFPA ou agent inscrit sur la liste d'aptitude des personnels de direction.

DEMANDE DE MUTATION :
Les personnels intéressés adresseront un dossier de mutation, établi en un seul exemplaire, composé des documents suivants :

- Une lettre de candidature ;
- Un *curriculum vitae* ;
- Les pièces justificatives éventuelles comprenant, en particulier, des renseignements sur leur situation familiale et administrative.

ENVOI DES DOSSIERS :

Le dossier sera adressé par la voie hiérarchique au :

Ministère de l'agriculture et de la pêche
DGER / SDEPC
A l'attention de Monsieur Yves Schenfeigel
Sous directeur
1 ter, avenue de Lowendal
75700 Paris 07 SP

au plus tard le **8 juin 2007** (cachet de la Poste faisant foi).

Pour toute information, s'adresser au :
CEZ de Rambouillet
Parc du château
78120 Rambouillet
Tél. : 01 61 08 68 00
Directeur : Jean PEUZIN

Pour le Ministre de l'agriculture et de la pêche
Et par délégation
Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche

Jean-Louis BUËR

Missions des établissements publics nationaux :

Les établissements publics nationaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles mentionnés à l'article 1er du décret du 20 mars 1985 ont vocation à remplir l'ensemble des **missions de service public** définies aux articles L. 811-1 et L. 811-2 du code rural.
De plus, ils développent et gèrent des dispositifs nationaux d'appui, de recherche-développement, d'animation de réseaux et de formation des maîtres nécessaires aux établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole et aux établissements publics nationaux d'enseignement supérieur du ministère de l'agriculture pour l'exercice de leurs missions.

Le CEZ de Rambouillet :

- **Son organisation :**
  - 1 département recherche et développement et des équipes agriculture durable; éducation à l'environnement, école des territoires ;
  - 1 département formation pour adultes (formation de formateurs, formation continue) ayant des activités d'appui, de démonstration, de formation, d'expertises et d'étude- action ;
  - 1 centre de formation d'apprentis (CFA) répondant notamment aux besoins de la filière cheval en Ile de France ;
  - 1 exploitation agricole diversifiée pour partie en agriculture biologique ;
  - 1 département d'insémination artificielle ;
  - 1 centre équestre.
- **Ses pôles de compétences :**

  Ses équipes interdisciplinaires d'ingénieurs et de spécialistes sont composées d'agronomes, écologues, sociologues, juristes, géographes, paysagistes, formateurs de formateurs auxquels s'ajoutent des intervenants extérieurs, chercheurs, spécialistes ou experts dans le cadre des partenariats et collaborations. Ils assurent les prestations suivantes :

  - **Formation** (Formation initiale et continue; Formation de formateurs) : élaboration de projets éducatifs et pédagogiques ; création d'outils méthodologiques et de supports pédagogiques (tels que IDEA: indicateurs de durabilité des exploitations agricoles ...) ; outils de formation et d'autoévaluation.
  - **Recherche-action** : conduite d'expérimentation ; animation autour d'outils pédagogiques sur l'agriculture et le développement durable ; animation de réseaux.
  - **Expertises** : audits, diagnostics de territoire, diagnostics agri environnementaux ; transfert de bonnes pratiques ; élaboration de chartes ; analyse économique d'activités de services en milieu rural.
  - **Communication** : création d'outils audio-visuels ; organisation de séminaires, colloques et manifestations diverses.

Le domaine présidentiel où le CEZ est installé constitue un espace multifonctionnel, patrimonial et environnemental qui représente un lieu ressources particulièrement exceptionnel pour accueillir et organiser des séminaires, des rencontres et des formations, des manifestations grand public

Le secteur animation de son exploitation agricole accueille 70 000 visiteurs par an, dont moitié de scolaires en activités pédagogiques. Le centre équestre constitue aussi un plateau technique remarquable pour les activités pédagogiques et les prestations d'animation et de service.

Qualités et compétences requises du directeur :

- Maîtrise des méthodes de gestion administrative et financière.
- Capacité d'écoute, capacité à négocier et à manager les ressources humaines.
- Connaissance du développement durable et du développement territorial.
- Connaissances administratives et juridiques, connaissance des politiques publiques.
- Maîtrise des méthodes de communication**.**

Particularités du poste :

Le poste de directeur nécessite une certaine disponibilité.

De par sa situation dans le domaine présidentiel de Rambouillet, l'importance du patrimoine historique de l'établissement et l'intérêt du public et des médias pour ce site remarquable, le directeur de l'établissement doit entretenir des relations étroites avec le commissaire chargé de l'aménagement des domaines présidentiels de Marly et Rambouillet et veiller aux bonnes relations avec les élus locaux qui sont impliqués dans la vie de l'établissement.

En matière indemnitaire, le poste est assimilé à celui d'un EPL de 4ème catégorie.